



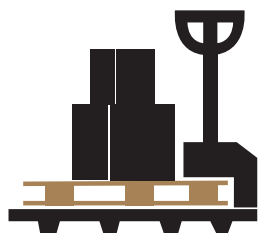
CHARTRE

ENVIRONNEMENTALE

NOS DÉMARCHES
ENGAGEMENTS - CHARTRE - ORGANISATION



2 Rue du Caducée - MIN Rungis - 94516 RUNGIS CEDEX
Tél. : 01 41 800 888 - Fax : 01 46 866 961
gif-groupe@wanadoo.fr - www.groupegif.com



01

ÉVACUATION DES DÉCHETS LORS DES TRAVAUX

En tant qu'installateur, notre prestation implique la gestion des déchets dus au déconditionnement du matériel neuf. Après chaque chantier, nos équipes récupèrent tous les emballages et les transportent jusqu'à nos locaux où nous effectuons un tri avec revalorisation des déchets. En collaboration avec les sociétés prestataires spécialisées de la filière, nous généralisons une démarche de management environnemental visant à traiter et à valoriser nos déchets de manière sûre et rationnelle.



GESTION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Conscients de l'impact des fluides frigorigènes sur l'effet de serre et sur la destruction de la couche d'ozone, nous sommes particulièrement stricts sur l'observation des procédures de manipulation des fluides et sur la traçabilité des interventions des personnels techniques qui en résulte. Notre société possède L'ATTESTATION DE CAPACITÉ* liée à la manipulation des fluides frigorigènes.

Nous agissons avec nos fournisseurs pour promouvoir les bonnes pratiques d'utilisation et de maintenance des appareils dans le cadre de la réduction du TEWI.1

Le TEWI (Total Equivalent Warming Impact) : Évaluer et comparer l'impact d'un appareil contenant des fluides frigorigènes, sur l'effet de serre sur la totalité de sa durée de vie. Son unité est l'équivalent CO₂, exprimée en Kg ou tonnes équivalent CO₂.

02

*Délivré par



03

LE RECYCLAGE DEEE ET DEA

Les politiques de collecte sélective et de recyclage des déchets s'appuient notamment sur les filières de responsabilité élargie des producteurs (REP). Pour ce faire, le GIF fait appel à un éco-organisme ECOLOGIC qui prend en charge la collecte et le recyclage des déchets issus des équipements DEEE et DEA



En partenariat avec

EcoLogic

Eco-organisme agréé
par l'Etat pour la collecte
et le recyclage des DEEE*

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
Code de l'Environnement (Art. R543.172 à R543.206-4)



100%

Pour éliminer vos équipements : www.e-dechet.com ou +33 (0)1 30 57 79 14

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement (Catégorie 6 : Meubles professionnels de cuisine)

ENGAGEMENT DES SOCIÉTÉS

FAVORISER L'ÉCO-CONCEPTION DES MATÉRIELS

01 L'ÉCO-CONCEPTION DES ÉQUIPEMENTS

Notre groupement soutient le développement de ce type de matériels auprès des industriels

Tous nos produits sont conçus pour être recyclés et valorisés.

02 ACCROÎTRE LES PERFORMANCES DES MATÉRIELS

* Par la réduction des consommations énergétiques & des fluides frigorigènes contenus dans les appareils.

*En utilisant des mousses de polyuréthane à faible indice GWP pour l'isolation thermique des appareils

*En améliorant le confinement des circuits frigorifiques.

Analyse des offres produits et étude de leurs performances en terme de consommations énergétiques

03 LES MISSIONS DES COMMISSIONS "PRODUITS" DU GIF

04 LES MATÉRIAUX SÉLECTIONNÉS



L' AXE FORT DE L'ORGANISATION DE NOTRE ENTREPRISE EST LA FAVORISATION DE L'ÉCO-CONCEPTION DES ÉQUIPEMENTS AUPRÈS DES INDUSTRIELS



Dans cette démarche, nous privilégions les fournisseurs respectant la certification ISO 14001.



En aval, nous communiquons à nos clients les bonnes pratiques d'utilisation des équipements pour utiliser de manière rationnelle l'énergie et limiter les rejets dans l'environnement.



Grâce à notre système informatique, nous pouvons assurer une traçabilité totale de l'installation de nos produits ainsi que celle de nos interventions. De plus, nos contrats d'entretien permettent à nos clients d'assurer, au meilleur coût la continuité de leur production et de leur garantir la conformité aux normes en vigueur.

Nous sommes habilités à délivrer des attestations de conformité pour toutes installations gaz et électriques.



Dans un but de développement durable, nous minimisons la production de nos déchets. Par exemple, nous limitons l'impression de documents grâce à la visualisation sur ordinateur des fax reçus.

De plus, nous disposons de containers de tri : container papier, container plastique, container carton et container déchets résiduels. Les piles et cartouches toner sont jetées dans des poubelles spécifiques pour leur recyclage et le polystyrène est recyclé.

AGIR DE FAÇON EXEMPLAIRE DANS LE DOMAINE DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Les exigences sont les suivantes :

Interdiction de tout dégazage dans l'atmosphère. Obligation de récupération intégrale des fluides en cas d'intervention sur le circuit. Établissement d'une plaque ou fiche signalétique lors de la mise en service. Établissement, pour chaque opération, d'une fiche d'intervention (date, nature du fluide, volume récupéré et éventuellement réintroduit), signée par l'opérateur et l'utilisateur qui engage la responsabilité des deux parties.

Conservation de cette fiche durant 3 ans.

A l'initiative de l'utilisateur, contrôle d'étanchéité annuel et établissement du certificat correspondant. conditions de capacité professionnelle pour le chef d'entreprise ou la personne qui procède aux opérations de manipulation des fluides sous la responsabilité de celui-ci : diplôme, certificat ou attestation ou justification de 6 années de pratique professionnelle. Détention d'équipements appropriés : machine de transfert/récupération, outillage adéquat, détecteur de fuite/ contrôleur d'ambiance.

LA RÉCUPÉRATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

La récupération est effectuée par nos soins et le recyclage est confié à nos prestataires.

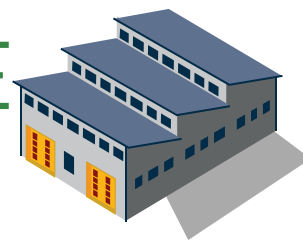
LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION
« FLUIDES FRIGORIGENES »



FICHE D'INTERVENTION

FICHE D'INTERVENTION / BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS DANGEREUX pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes effectuées sur un équipement, prévus aux articles R.543-82 et R.541-45 du code de l'environnement		Fiche N° :
[1] OPERATEUR (Nom et SIRET) :		[2] DETENTEUR (Nom, adresse et SIRET) :
Attestation de capacité n° :		
Identification : Nature du fluide frigorigène : R- Charge Totale : kg Tonnage équivalent CO ₂ (HFC/PFC) : Teq CO ₂		
[3] Equipement concerné :		
[4] Nature de l'intervention : ☐ Assemblage de l'équipement ☐ Mise en service de l'équipement ☐ Modification de l'équipement ☐ Maintenance de l'équipement ☐ Contrôle d'étanchéité périodique ☐ Contrôle d'étanchéité non périodique ☐ Démantèlement ☐ Autre (préciser) :		
Contrôle d'étanchéité		Identification
[5] Détecteur manuel de fuite		Contrôlé le
[6] Présence d'un système de détection des fuites : ☐ OUI ☐ NON		
Fréquence minimale du contrôle périodique		
[7] Quantité de fluide dans l'équipement		
[8] Équipements sans système de détection des fuites		
[9] Équipements avec système de détection des fuites		
[10] Fuites constatées lors du contrôle d'étanchéité		
[11] Manipulation du fluide frigorigène		
Quantité chargée totale (A+B+C) :		Quantité de fluide récupérée totale (D+E) :
A - Dont fluide vierge :		D - Dont fluide destiné au traitement :
B - Dont fluide recyclé :		E - Dont fluide conservé pour réutilisation :
C - Dont fluide régénéré :		Identifiant du contenant :
Code Déchets : 14 06 01* - chlorofluorocarbones, HCFC, HFC - Fluides frigorigènes fluorés		
Dénomination ADR/RID : UN 1078, Gaz frigorigène NSA (Gaz réfrigérant, NSA), 2.2 (C/E)		
[12] Installation de destination du déchet (Nom et adresse)		[13] Transporteur du déchet - si différent de l'opérateur (Nom et adresse)
[14] Observations :		[15] Installation de traitement
Code RID :		Quantité réceptionnée :
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.		
Opérateur		Détenteur
Installation de traitement		
Nom du Signataire :		
Qualité du Signataire :		
Date + Visa		

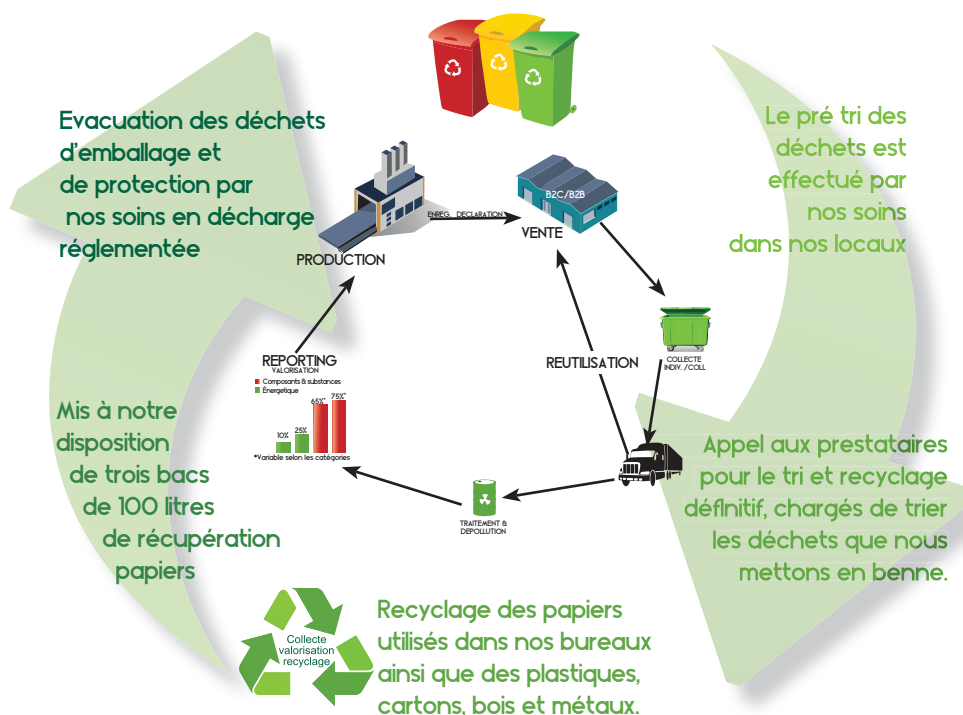
CHARTRE ENVIRONNEMENTALE



Concernés par les actions entreprises dans le cadre de la **COP 21**, nous entendons agir à notre échelle, pour satisfaire les attentes de nos clients et assurer notre développement dans le respect de l'éthique sociale et de la préservation de l'environnement.

- 1 Diminuer les pollutions
- 2 Faire progresser la sécurité dans le travail
- 3 Mobiliser le personnel pour une éthique partagée
- 4 Faire adhérer nos fournisseurs à nos exigences

NOS 6 ENGAGEMENTS DANS LE DOMAINE DU RECYCLAGE



ASSUMER NOTRE **RESPONSABILITÉ D'ENTREPRENEURS** dans le traitement et la valorisation de nos déchets



Afin de réduire les effets d'échappement du dioxyde de carbone, tous nos véhicules d'interventions font l'objet d'un contrôle anti-pollution et sont renouvelés tous les 4 ans.



En collaboration avec les sociétés prestataires spécialisées de la filière, nous généralisons une démarche de management environnemental visant à traiter et à valoriser nos déchets de manière sûre et rationnelle.



Nous sommes engagés aux côtés de la filière de traitement et la valorisation des déchets pour réduire l'impact sur l'environnement, en particulier vis-à-vis de la directive DEEE.



De plus, tous nos véhicules et techniciens sont équipés de tablettes et de téléphones portables pour éviter les allers-retours inutiles.

EN CONSÉQUENCE

Nous confions ce traitement à des sociétés disposant des qualifications et certifications requises, et se conformant rigoureusement aux critères d'exigence en matière de qualité et de sécurité environnementales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 4 ÉTAPES :



Développer les compétences et la mobilisation de notre personnel pour une éthique partagée du développement durable

Notre capacité à développer, conjointement avec nos fournisseurs, des solutions respectant l'environnement passe par la mobilisation et la participation de notre personnel.

Nous veillons à lui donner l'information et la formation pour qu'il puisse conduire son activité professionnelle de façon responsable et professionnelle vis-à-vis de l'environnement. Nos techniciens possèdent l'habilitation concernant la manipulation des fluides frigorigènes.



Offrir à nos salariés des moyens de formation performants

Dans un marché très compétitif où la dimension technologique s'accroît, notre réussite repose largement sur la qualité des équipes. Dans cette perspective, nous avons à notre disposition, via le groupement GIF, un centre de formation où un programme ambitieux, volontariste est mis en place et dans lequel nos fournisseurs sont associés. Celui-ci est ouvert à nos techniciens de maintenance, nos bureaux d'études et nos équipes commerciales.



Améliorer la sécurité et la protection sanitaire des personnes par une démarche de prévention des risques

Nous mettons au premier rang de nos priorités les exigences en matière de sécurité et de santé au travail.

C'est au quotidien et sur le terrain de chaque entreprise que se construisent les conditions de travail. A partir de ce constat, nous avons lancé de manière pragmatique, une démarche analytique d'évaluation des risques professionnels contribuant à l'élaboration d'un programme de prévention.

Avec cette démarche récurrente, nous entendons combattre à la source les risques identifiés.



Susciter chez nos clients et fournisseurs l'adhésion à nos propres engagements en matière de développement durable

Nous basant sur une approche « chaîne de qualité », nous veillons à faire adhérer nos partenaires clients – fournisseurs à nos propres engagements.

En amont, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs pour faire émerger des solutions techniques utiles au développement durable. En aval, nous communiquons à nos clients les bonnes pratiques d'utilisation des équipements pour utiliser de manière rationnelle l'énergie et limiter les rejets dans l'environnement.

QUELQUES CHIFFRES

1 cuisine
sur 4

Est installée et maintenue
par le GIF

150000 / an
Tonnes



Chaque année, le gaspillage de produits
alimentaires, dans les cantines françaises,
représente, en moyenne, 4,7 kilos/ seconde



1/3

De nos émissions de
gaz à effet de serre
provient de notre
alimentation



22,2 Kilos

ce que jette un Français
en moyenne de déchets
électroniques et électriques.

45,72 Kilos / sec

Soit 1,4 million. De tonnes
de déchets électriques et
électroniques DEEE ont été jetés
dans les poubelles françaises.

